

## Présentation

La Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML), adoptée le 23 février 2017, appelle à renforcer l'implication des collectivités territoriales dans le secteur de la mer et du littoral, comme l'illustrent la Conférence régionale de la mer et du littoral en Bretagne et le Parlement de la mer en Occitanie.

Cette implication, confortée par les responsabilités accrues confiées par la loi aux régions en matière de développement économique et de planification stratégique, est née de la volonté d'une meilleure prise en compte des enjeux maritimes et littoraux à l'échelle des territoires.

Si ces enjeux concernent essentiellement le développement de l'économie bleue et la transition écologique pour la mer et le littoral, leur appréhension pose la question de la place des collectivités territoriales dans la gouvernance de la mer et du littoral et, plus largement, de la décentralisation.

Notamment connue pour son rôle pionnier au niveau européen en matière de droit des zones côtières, l'ULCO propose aujourd'hui une formation axée sur le droit des collectivités territoriales offrant une spécialisation sur les enjeux spécifiques aux collectivités littorales.

Aussi, soucieux de favoriser la transmission des connaissances et de promouvoir la recherche dans ce domaine, le LARJ vous invite à travers ce colloque à réfléchir aux réponses juridiques apportées et à apporter aux enjeux maritimes et littoraux des collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer.

Nous remercions nos partenaires pour leurs contributions à l'organisation de ce colloque

### Contacts scientifiques :

C. Carbonnaux ( [camille.carbonnaux@univ-littoral.fr](mailto:camille.carbonnaux@univ-littoral.fr) )  
F. Schneider ( [fpj.schneider@gmail.com](mailto:fpj.schneider@gmail.com) )

### Modalités d'inscription :

Inscriptions obligatoires sur le site [www.campusdelamer.fr](http://www.campusdelamer.fr) du jeudi 29 juin au mardi 12 septembre 2017

Contact : [contact@campusdelamer.fr](mailto:contact@campusdelamer.fr) - 03 . 21 . 99 . 45 . 23 - [www.campusdelamer.fr](http://www.campusdelamer.fr)

COLLOQUE

# Les enjeux maritimes et littoraux des collectivités territoriales : quelles réponses juridiques ?

Jeudi 21 septembre 2017

Université du Littoral Côte d'Opale  
21 Rue Saint Louis - Boulogne-sur-Mer

Inscription obligatoire sur le site  
[www.campusdelamer.fr](http://www.campusdelamer.fr) du jeudi 29 juin au  
mardi 12 septembre 2017

Crédit photos : Leïla Benramdane

## Programme

Accueil 09 : 00 — 09 : 40

Formation professionnelle éligible au DIF pour les élus

**Ouverture du colloque > 09 : 40 - 09 : 45** Catherine Minet-Letalle, *Directrice du Laboratoire de Recherche Juridique de l'Université Littoral Côte d'Opale*

### **Partie 1 : INTRODUCTION - LA DÉCENTRALISATION FACE AUX ENJEUX MARITIMES ET LITTORAUX**

**Président de séance:** Franck Waserman, *Professeur à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**09:45 - 10:05 > Le cheminement de la France vers la décentralisation des ports maritimes. Habitudes, résistances et tergiversations**

Frédéric Davansant, *Maître de conférences à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**10:05 - 10:25 > Les collectivités territoriales et les objectifs du législateur, questions constitutionnelles**

Manon Altwegg-Boussac, *Professeure à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**10:25 - 10:45 > Les compétences des collectivités décentralisées**

François Benchendikh, *Maître de conférences HDR à Sciences Po Lille*

**10:45 - 11:15 > Débat avec la salle - pause café**

### **Partie 2 : LA PLACE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA GOUVERNANCE DE LA MER ET DU LITTORAL**

**Présidente de séance:** Catherine Roche, *Professeure à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**11:15 - 11:35 > Les outils juridiques de gouvernance des collectivités territoriales**

Loïc Prieur, *Maître de conférences à l'Université de Paris Sorbonne*

**11:35 - 11:55 > Les limites de la gouvernance : les frontières de l'espace littoral et maritime**

Laurent Bordereaux, *Professeur à l'Université de la Rochelle*

**11:55 - 12:15 > Les enjeux en matière de ports maritimes**

Gaëlle Guéguen-Hallouët, *Maître de conférences HDR à l'Université de Bretagne Occidentale*

**12:15 - 14:00 > Débat avec la salle - pause déjeuner**

### **Partie 3 : LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA MER ET LE LITTORAL**

**Président de séance:** Frédéric Davansant, *Maître de conférences à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**14:00 - 14:20 > La compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)**

Laurence Desfonds, *Maître de conférences à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**14:20 - 14:40 > L'adaptation des territoires littoraux au changement climatique**

Camille Carbonnaux, *Maître de conférences à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**14:40 - 15:00 > La réduction de la dépendance énergétique des territoires littoraux et insulaires**

Frédéric Schneider, *Chercheur post-doctoral à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**15:00 - 15:30 > Débat avec la salle - pause café**

### **Partie 4 : LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE MARITIME ET LITTORALE**

**Présidente de séance:** Manon Altwegg-Boussac, *Professeure à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**15:30 - 15:50 > Les enjeux de la planification spatiale marine**

Christophe Lefebvre, *Conseiller océan, Agence française pour la biodiversité, Maître de conférences associé à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**15:50 - 16:10 > L'article 97 de la loi pour l'économie bleue : vers un code de la mer ?**

Catherine Roche, *Professeure à l'Université Littoral Côte d'Opale*

**Débat avec la salle**

### **CONCLUSIONS GÉNÉRALES**

Jean-Pierre Beurier, *Professeur émérite de l'Université de Nantes*